

Peut-on ne pas être postcolonial ?... surtout quand on est géographe.

Par Fabrice Ripoll. Le 23 December 2006

La France serait-elle rentrée dans l'ère « postcoloniale » ? Après l'appel des « Indigènes de la République » pour des « Assises de l'anticolonialisme postcolonial » (avril 2005), après l'échec retentissant des députés UMP dans leur tentative de faire adopter un article de loi sur « le rôle positif » de la colonisation (février 2006)¹, après la sortie de plusieurs ouvrages collectifs sur le colonialisme et ses suites dans la société française, ce sont plusieurs numéros de revue consacrés à ces questions qui sortent en quelques mois : le n°120 d'*Hérodote* sur « La question postcoloniale » (dans différents pays), le n°16 de *Contretemps* sur « Postcolonialisme et immigration » (plus centré sur la France), et pour ce qui nous concerne ici, le n°24 de la revue *Labyrinthe* qui propose de répondre à l'ambitieuse question : « faut-il être postcolonial ? ».

Sommaire du dossier : « Faut-il être post-colonial ».

Coordonné par Laurent Dubreuil

Éditorial

Entretien avec Anne Berger

(par Grégoire Leménager et Laurence Marie)

Traversées de frontières : postcolonialité et études de « genre » en Amérique

Marc Aymes

The Location of Postcolonial Studies

Laurent Dubreuil

Alter, inter : académisme et *Postcolonial Studies*

Anthony Mangeon

Maîtrise et déformation : les Lumières diffractées

Grégoire Leménager

Des études (post)coloniales à *la française*. Note sur *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, P. Blanchard *et al.*, dir., La Découverte, 2005.

Linda Lehmil

L'édification d'un enseignement pour les indigènes : Madagascar et l'Algérie dans l'Empire français

Éléments de géographie transnationale des « *Postcolonial Studies* ».

Si l'on met de côté l'article de Linda Lehmil sur l'enseignement à Madagascar et en Algérie, il ne s'agit pas dans ce numéro de traiter de l'époque coloniale, ni de la situation actuelle des pays anciennement colonisés, ni même de celle des anciennes métropoles. De quoi parle-t-on alors ? De discours pourrait-on dire, qui se développent et se diffusent depuis les années 1980 sous une appellation commune. D'une théorie (la « *postcolonial theory* »), de programmes de recherche (les « *postcolonial studies* »), mais aussi d'une *pratique*, selon le mot de Laurent Dubreuil, coordinateur du dossier, « la démonstration par *l'indigène* que l'Occident n'a pas le privilège du concept » (p. 62 – souligné par l'auteur).

Au fil des pages s'égrènent effectivement des noms plus *exotiques* les uns que les autres : Gayatri Chakravorty Spivak, Homi K. Bhabha, Valentin-Yves Mudimbe, Achille Mbembe, Edward Wadie Said, Srinivas Aravamudan... Des noms souvent célèbres dans le « monde anglophone » (éditorial, p. 9), mais encore peu familiers des bibliographies françaises. Des noms dont on aurait du mal à déterminer la nationalité d'origine, et même le genre dans certains cas, si le (con)texte ne nous donnait les clés pour la plupart d'entre eux. Des noms difficiles à écrire sans avoir peur de mal les orthographier, et de donner ainsi la preuve non pas tant de son incompétence que de son ignorance, et pour tout dire de son incapacité à leur donner la place et le respect qu'ils méritent. Des noms difficiles à lire même parfois, à penser donc, peut-être. Tout au moins pour un jeune lecteur élevé au lait maternel du système universitaire français. Mais au moins sera-t-il un peu rassuré (mais

aussi peut-être un peu étonné) d'apprendre que certains de ces auteurs sont francophones et que la plupart écrivent en anglais²...

C'est que, si les auteurs sont d'origines ou de nationalités diverses, et généralement issues d'anciennes colonies (l'Inde notamment), la géographie historique ou l'histoire géographique des *Postcolonial studies* nous apprend qu'elles sont nées et se sont développées d'abord et principalement aux États-Unis. Ou, plus précisément, qu'elles ont trouvé leur bouillon de culture dans certaines de leurs universités. Car il ne s'agirait pas d'un effet de la société états-unienne dans son ensemble, mais bien au contraire d'un *effet de lieu* qui s'expliquerait plutôt par le statut d'enclave des campus universitaires, où règne une certaine liberté de parole introuvable ailleurs, où sont plus facilement accueillis les chercheurs étrangers et les pensées étrangères, où il est possible enfin d'institutionnaliser des « programmes de recherche » interdisciplinaires qui peuvent ainsi s'autonomiser des départements ou laboratoires de recherche existants.

Mais pour finir ce tour du monde, il faut noter ce paradoxe que c'est d'Europe, et notamment de France, que viennent une bonne part des inspirations philosophiques. C'est en effet chez des auteurs comme Michel Foucault et Jacques Derrida (aux côtés de Frantz Fanon, Jacques Lacan...) que de nombreux critiques littéraires et autres promoteurs de la *postcolonial theory* vont puiser leurs réflexions sur les discours et leur nécessaire déconstruction, sur les rapports entre savoirs et pouvoirs, etc. Pourquoi parler de paradoxe ? Parce qu'il semble que c'est sans doute en Europe, et notamment en France, que ces travaux trouvent le moins d'échos, et les trouvent le plus tardivement. Une France universitaire ainsi doublement critiquée, et ce dès l'éditorial, comme enfermée dans son provincialisme et dans ses « disciplines », et peu ouverte aux questions épistémologiques, alors que la *Postcolonial theory* s'attaque, y compris en pratique, aux frontières en tous genres, nationales ou disciplinaires, comme le soulignent l'entretien d'Anne Berger et l'article de Laurent Dubreuil. De façon plus ciblée, l'entreprise collective des auteurs de *La fracture coloniale* (et de quelques autres ouvrages) se voit reprocher d'emprunter la voie facile et inutile de la « rhétorique » anti-coloniale et du « jargon citoyen », tout en oubliant ou négligeant les auteurs issus des (ex-)colonies. La charge est sévère et menée à la fois par la note de lecture de Grégoire Leménager et l'article de fond d'Anthony Mangeon – soulignant ainsi que tout ceux qui veulent rattraper ce retard français et se déclarent « postcolonial » ne trouvent pas forcément grâce aux yeux des auteurs du dossier...

Mais il est vrai que même les grands auteurs postcoloniaux, ou plutôt considérés comme tels, que sont Edward Said, Gayatri Spivak et Homi Bhabha, n'échappent pas non plus à la discussion critique. Ni éloge inconditionnel on l'aura compris, ni rejet hâtif d'une mode intellectuelle parmi d'autres, c'est la mise en débat, et plus encore la démonstration de l'importance du débat posé, qui représentent sans doute le principal intérêt de ce dossier... pour le profane tout au moins³. Ce faisant, on se rend compte à quel point la « nébuleuse postcoloniale » ne pouvait pas échapper au destin de toute démarche théorique quelle qu'elle soit : les conflits d'interprétation, autrement dit la multiplication des définitions contradictoires, apparues au fil des usages comme des critiques qui en sont faites, et qui ne peuvent être qu'autant de réinterprétations. Sans oublier que les frontières de cette nébuleuse sont tout sauf étanches, si l'on en croit la multiplicité des autres programmes et théories dont elle a pu croiser le chemin, non sans entraîner quelque inflexion si ce n'est mutation : les *subaltern studies*, les *gender studies* puis les *lesbian, gay and transgender studies*, la *queer theory*, le *transnational feminism*... (pour reprendre quelques termes rencontrés dans l'entretien avec Anne Berger)⁴. C'est le moins qu'on pouvait attendre d'une telle démarche que de subir elle-même l'hybridation qu'elle cherche à saisir et théoriser, en fonction notamment des propriétés sociales / culturelles de ses interprètes et interlocuteurs et bien sûr des contextes sociaux / culturels,

historiques et géographiques de leurs pratiques.

Principaux textes évoqués

Homi K. Bhabha, *The Location of Culture*, Londres, Routledge, 1994.

Dipesh Chakrabarty, *Provincialising Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

Christopher Miller, *Blank Darkness. Africanist Discourse in French*, Chicago, University of Chicago Press, 1985.

Valentin-Yves Mudimbe, *The Invention of Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.

Edward Said, *Orientalism*, New-York, Vintage Books, 1978 (traduction française sous le titre *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980).

Gayatri Chakravorty Spivak, *A Critique of Postcolonial Reason. Toward a History of the Vanishing Present*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

Ailleurs : composante géographique des représentations de l'alterité (ou quand la géographie, ça sert à catégoriser et dominer).

Si la géographie est sans doute une grande oubliée du dossier, elle n'est pas restée à l'écart des *postcolonial studies*, notamment dans le monde anglo-saxon⁵. Et l'on ne voit pas comment cela aurait pu arriver ! Car étant d'abord et avant tout une critique du colonialisme et de la pensée coloniale, la *postcolonial theory* s'affrontent d'abord et avant tout au mariage de la domination et de la géographie. Mariage qu'il faut entendre bien évidemment comme instrumentalisation et même participation volontaire des géographes et de la géographie (comme domaine de pratiques et de savoirs) à l'entreprise colonialiste : les explorations, cartographies et études géographiques des diverses « contrées » jusque-là inconnues précédant et accompagnant leur conquête et appropriation, de même que le contrôle et l'exploitation des populations qui y résidaient. Mais ce mariage est aussi celui de la domination symbolique et des divisions géographiques des populations ou sociétés colonisées : de « l'Orient » et des « Orientaux » à « l'Occident » et ses « Occidentaux », en passant par « l'Afrique » et ses « Africains », « l'Europe » et ses « Européens », les divers pays « exotiques » et leurs « indigènes »... tout se passe comme si le découpage spatial de l'humanité était l'ingrédient complémentaire et indispensable à ce type de domination politique et d'exploitation économique. Ici, des civilisations, ou mieux *La civilisation*, là des peuples sauvages ou barbares.

C'est toute l'histoire des *postcolonial studies* qui commence ainsi par la critique d'une catégorie

spatialiste. Dans *L'orientalisme* (1978), ouvrage généralement considéré comme marquant leur naissance, Edward Said montre ainsi la voie en opérant la déconstruction de « l'Orient », catégorie géo-mythique inventée par les européens (dont font bien entendu partie les « orientalistes »), ayant pour effet, si ce n'est pour fonction, de rassembler et unifier les propriétés de l'Exotique ainsi constitué, et institué comme l'irrémédiablement autre et inférieur. « Contre la “géographisation” idéologique et essentialisante dont relèvent les études orientalistes et les *areas studies* en général, Said en appelle à une “déterritorialisation” de la recherche » (Berger, pp. 22-23). D'autres comme Christopher Miller et Valentin-Yves Mudimbe lui emboîteront le pas, menant un travail similaire sur les représentations de « l'Afrique », construit comme « continent primitif où règne la nature, la bestialité et l'animalité » (Mangeon, p. 84). Ces différents auteurs, dont certains sont rattachés aux *Postcolonial studies*, ont ainsi déniché le colonialisme dans les pensées Orientaliste et Africaniste en tant qu'elles donnent l'une et l'autre « une représentation forcée et faussée de vies et de cultures enfermées dans leurs différences » (*ibid.*). Opération cognitive fondamentale qui combine l'essentialisme avec *l'assignation identitaire* – le premier n'étant rien sans l'autre.

Mais cet ingrédient du colonialisme est sans doute aussi plus difficile à penser que les autres, car c'est du langage même qu'il s'agit. La seule dénonciation de l'idéologie coloniale contient un piège, ou tout au moins une « ambiguïté : sous couvert de mettre au jour, dans la pensée occidentale, un fonctionnement binaire et essentialiste, [ces premiers auteurs « post-coloniaux »] semblent en même temps le reproduire et par là même l'avaliser. » (Mangeon, p. 85) Ainsi, « à bien des égards, [Said] fabrique lui-même un “Occident” monolithique et monomane quand il le désigne comme l'auteur coupable ou le “fauteur” d'un “Orient” fictif et uniforme » (Berger, p. 23). Si l'on suit cette discussion, pour réellement passer de la critique anti-colonialiste (le « *decolonization discourse* ») à la critique post-coloniale (comme d'ailleurs pour passer du féminisme des *Gender studies* à la *queer theory* si l'on en croit Anne Berger⁶), il ne suffit donc pas de renverser la table des valeurs, mais de casser la naturalisation des identités et plus encore l'enfermement dans les logiques fixistes des catégorisations. « L'Européen » ou « l'Occidental » n'existent pas plus que « l'Oriental » ou « l'Africain », car « l'Europe » ou « l'Occident » ne sont pas moins mythiques que « l'Orient » ou « l'Afrique ». Laisser croire le contraire sous couvert de dénonciation, c'est consolider le schème hégémonique au lieu de le mettre en question, c'est donc faire le jeu des dominants au moment même où l'on pense les contester⁷.

Non seulement les sociétés ou populations « d'Europe », et *a fortiori* « d'Occident », ont toujours été diverses, mais leur histoire a toujours été faite d'échanges, de relations et de métissages avec... quoi ? Avec le reste du monde, ou plutôt *des MondeS*⁸, avec ce qui n'était peut-être pas elles et qui les a fait devenir autres, y compris et surtout au moment même où elles se sont pensées comme devenir-Monde : avec et par la colonisation. Car ce qu'une partie au moins des représentants des *postcolonial studies* semblent vouloir montrer, c'est qu'il y a loin de la visée d'universalisation à la réalité de l'acculturation, y compris pour des raisons stratégiques comme le montre l'article de Linda Lehmil sur les limites de l'éducation pour « indigènes ». Et l'acculturation elle-même n'est jamais à sens unique. Même si l'échange est inégal, même si le rapport social est dissymétrique et violent, la domination n'est jamais totale, la résistance collective ou individuelle (l'*indiscipline*) n'est jamais neutre ou sans effets, et l'une comme l'autre transforment les *deux* termes de la relation. On comprend que la question de l'*hybridité* soit si importante dans les réflexions postcoloniales... et que la catégorie d'*ethnicité* le soit si peu ! Quant à celle d'*altérité*, elle semble marquée d'une forte ambivalence, à l'image de la mise à distance opérée par Homi Bhabha qui use du terme *otherness* et non d'*alterity*, ce que Dubreuil traduit par « *autreté* » (p. 71). Selon ce point de vue, si l'*altérité* des « indigènes » ou aujourd'hui des « immigrés » a bel et bien « l'ailleurs » comme dimension ou composante géographique, elle n'est elle-même qu'une représentation, une

production discursive théoriquement et politiquement risquée. L'ailleurs n'est pas tant « le lieu de l'autre »⁹, que le lieu fantasmé d'un autre fantasmé, que certains voudraient volontiers enfermer dans sa différence et assigner à résidence.

Recherche catégorie anti-catégorielle désespérément...

Le problème du langage et du rapport au langage est donc doublement posé : à travers la question de la prise de parole des « (ex-)colonisés » face à celle des « (ex)colonisateurs », des « écrivains de la marge » (Mangeon, p. 89)¹⁰ ; mais aussi à travers les discours des chercheurs eux-mêmes, et ce, non seulement dans leurs dimensions idéologiques ou morales, valorisantes ou au contraire stigmatisantes, mais aussi au niveau du fonctionnement même du langage, des classements qu'il opère inévitablement. Ceux qui veulent ou pensent pouvoir se passer à peu de frais des théories d'inspiration structuraliste, semblent ainsi oublier que la critique postcoloniale, ou plus largement post-structuraliste, est d'autant plus pertinente que les représentations et donc les pratiques sociales sont *elles-mêmes dominées par des logiques structurales* (systèmes de catégorisation fondées sur des oppositions binaires), sans pour autant s'y enfermer totalement. Celles-ci ont sans doute à voir, plus fondamentalement, avec la logique « ensembliste » et « identitaire » dont parlait Cornelius Castoriadis (que l'on ne peut guère suspecter de structuralisme...), et dont il disait « qu'elle constitue une dimension essentielle et inéliminable non seulement du langage, mais de toute vie et toute activité sociale »¹¹.

La question se déplace. Non seulement « qui parle de qui et de quelle manière ? », mais aussi « comment parler de “soi”, de “nous” et des “autres”, et de cette séparation même ? ». Alors peut-être que la question de savoir si l'on peut ou non être « postcolonial » (ou « transnational », terme qui lui est parfois préféré comme le montre Marc Aymes) implique de traiter une tension pour ne pas dire une contradiction : comment critiquer l'universalisme ethnocentrique sans rappeler l'existence de différences, par ailleurs dignes d'êtres respectées ? Mais comment souligner ces différences sans les réifier, sans en faire une prison ? Le discours postcolonial serait alors synonyme, non pas d'un rejet de l'universel, d'un simple passage de relais entre deux modes de pensées radicalement étrangères, mais d'un processus de déconstruction mais aussi d'intégration de l'héritage des Lumières : « Le postcolonial exprime la possibilité d'une pensée qui fissure peut-être l'édifice rationnel et impérial, mais n'en cherche pas la démolition complète. » (Dubreuil, p. 62)

Loin d'être purement théorique, la question est d'une actualité politique pour le moins brûlante, à l'heure où l'on n'a peut-être jamais autant parlé « d'Occident », de « civilisation européenne », mais aussi « d'immigrés » (« de énième génération »). Du moins si l'on veut bien considérer que le « postcolonial » ne renvoie pas le colonialisme ou l'impérialisme à un passé révolu, mais se veut une *visée* pour des rapports sociaux « symétriques » et un imaginaire « déterritorialisé »¹².

Revue *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire*, 2006, n°24, Dossier : « Faut-il être postcolonial ? », 136 p. 10 euros.

Bibliographie

Émilienne Baneth-Nouailhetas, , « Le postcolonial : histoire de langues », *Hérodote*, n°120, 2006, pp. 48-76.

Cornelius Castoriadis, *L’Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, coll. Points/Essais, [1975] 1999.

ContreTemps, n°16, mai 2006, « Postcolonialisme et immigration ».

Hérodote, n°120, 1^{er} trimestre 2006, « La question postcoloniale ».

Nadia Marzouki, « Théorie et engagement chez Edward Saïd », *Mouvements*, n°33-34, mai-août 2004, pp. 162-167.

Isabelle Merle, « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d’un projet historiographique de l’Inde coloniale », *Genèses*, n°56, sept. 2004, pp. 131-147.

Ruth Panelli, *Social Geographies. From Difference to Action*, Londres, Sage, 2004.

Jacques, Pouchepadas, « Que reste-t-il des *Subaltern Studies* ? », *Critique internationale*, juillet 2004, pp. 67-79.

Fabrice Ripoll, Vincent Veschambre, « Face à l’hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », in Yves Jean et Christian Calenge (dir.), *Lire les territoires*, Publications de la Maison des Sciences de l’Homme « Villes et territoires », coll. Perspectives Villes et territoires, n°3, Tours, 2002, pp. 261-287.

Fabrice Ripoll, Vincent Veschambre, « Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains », in Benoît Cursente et Mireille Mousnier (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, PUR, coll. Histoire, 2005, pp. 271-291.

Emmanuel Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d’Histoire Moderne et Contemporaine*, n°51, 2004, pp. 87-95.

Jean-François Staszak, Béatrice Collignon, Bernard Debarbieux, Isabelle Géneau de Lamarlière, Claire Hancock (textes rassemblés et présentés par), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 2001 [Voir le chapitre : « La géographie postcoloniale. “L’Empire contre-attaque” » (textes de Jane M. Jacobs et de Tamar Y. Rothenberg, introduction de Claire Hancock), pp. 95-130].

Emmanuelle Tricoire, « **MondeS** », EspacesTemps.net, Mensuelles, 16.12.2005.

Angelo Turco, « Ailleurs », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 53.

Note

1 Texte du deuxième alinéa de l’article 4 de la loi française n°2005-158 du 23 février 2005 « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des rapatriés » : « *Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l’histoire et aux sacrifices des combattants de l’armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.* » Le 25 janvier 2006, après presque un an de contestations, en métropole et outre-mer, le Président de la République Jacques Chirac annonce son abrogation. Le 31 janvier, le Conseil constitutionnel déclare que l’alinéa avait un caractère réglementaire et non législatif, ce déclassement permettant au Ministère de l’Éducation de l’abroger par décret le 15 février.

2 ...Et certains de ces ouvrages sont même traduits en français, à commencer par : Edward Said, 1980, *L’Orientalisme. L’Orient créé par l’Occident*, Paris, Seuil (traduction française de *Orientalism*, New-York, Vintage Books, 1978).

3 Catégorie dans laquelle se reconnaît l’auteur de cette note.

4 Sur les « *Subaltern studies* », courant important constitué non pas aux États-Unis mais en Inde, et parfois présenté comme se confondant aujourd’hui avec les *Postcolonial studies* ? ce qui n’est pas toujours revendiqué par ses membres si l’on en croit Marc Aymes (p. 55) ?, voir les textes récents (et en français...) de Merle (2004) et Pouchepadas (2004).

5 Voir par exemple le chapitre consacré à la géographie post-coloniale dans le recueil de textes présenté par J.-F. Staszak *et al.* (2001), et le manuel de géographie sociale de Ruth Panelli (2004).

6 « En contestant la logique binaire du discours normatif sur la sexualité, qui divise les êtres humains en “hommes” et “femmes” et les pratiques sexuelles entre homosexualité et hétérosexualité, en privilégiant philosophiquement et politiquement toute forme de “crossing”, autrement dit, de traversée des frontières

sexuelles, la *queer theory* a introduit le “trans-” et la transe dans les *gender studies.* » (Berger, p. 34)

⁷ Mais Saïd avait tout de même conscience de ce problème, comme le reconnaissent Anne Berger et Anthony Mangeon (pp. 22 et 85) et il reste bel et bien le point de départ de nouvelles perspectives qui mèneront à la critique de *toute* généralisation essentialiste. Sur Saïd et son rapport à « l’Occident », voir Marzouki (2004).

⁸ Tricoire, 2005.

⁹ Turco, 2003, p. 53.

¹⁰ Sur la question de la langue, voir l’article de Baneth-Nouailhetas (2006).

¹¹ Castoriadis, 1999, pp. 327-328. Et plus loin : « Le société n’est ni ensemble ni système ou hiérarchie d’ensembles (ou de structures) ; elle est magma et magma de magmas. Mais il y a une dimension inéliminable du faire/représenter social, de toute vie et toute l’organisation sociale, de l’institution de la société, qui est et ne peut qu’être congrue à la logique identitaire ou ensembliste, car elle est posée, ou simplement : est, dans et par cette logique. » (p. 336)

¹² Je me permets de renvoyer à une réflexion collective où nous esquissons une analyse généalogique et critique de la notion de territoire et de son hégémonie montante dans le discours des géographes, notamment en ce qu’elle combine une catégorisation spatialiste du social avec des rhétoriques « holistes » (généralisantes) qui, outre une simplification du social, favorisent des assignations identitaires : voir Ripoll, Veschambre (2002, 2005).

Article mis en ligne le Saturday 23 December 2006 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Fabrice Ripoll, "Peut-on ne pas être postcolonial ?... surtout quand on est géographe.", *EspacesTemps.net*, Publications, 23.12.2006

<https://www.espacestemps.net/en/articles/peut-on-ne-pas-etre-postcolonial-surtout-quand-on-est-geographe-en/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal’s consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.